

smitom



MAGAZINE D'INFORMATION DU SMITOM DU SANTERRE



DOMINIQUE
PECQUET
HOMMAGE

LE SMITOM
sur le terrain

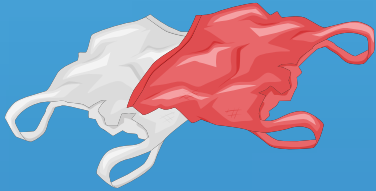
Projet TGAP
où en est-on ?

DE NOUVELLES
CONSIGNES
DE TRI



TEMPS DE DÉCOMPOSITION DES DÉCHETS EN MER

LES EAUX AU LARGE DES PLAGES SONT REMPLIES DE DÉCHETS HUMAINS JETÉS DEPUIS LES BERGES.
DES MILLIARDS DE DÉCHETS POLLUENT NOS EAUX, DÉTRUISANT LA FAUNE ET LA FLORE MARINE.
POUR LUTTER CONTRE CETTE POLLUTION NOUS DEVONS TOUS TRIER ET RECYCLER CORRECTEMENT NOS DÉCHETS.



400-450 ans

Sac plastique



3-6 mois

Pelure de fruit/légume



13-15 ans

Planche de bois
peinte



400-450 ans

Tampon hygiénique

3-12 mois

Journal



1-5 ans

Mégot de cigarette



100-1000 ans

Bouteille en plastique



50-100 ans

Polystyrène



1-2 ans

Laine



50 ans

Conserve en
aluminium



+ 5000 ans

Verre



6 mois

Allumette



100 ans

Cannette en acier

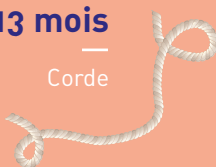
200-250 ans

Pile au mercure



5-13 mois

Corde



1 an

Ticket



VRAI-FAUX

Recycler une bouteille en plastique émet plus de CO2 que de la jeter.

FAUX

Plus vous triez, plus vous participez à réduire les émissions de CO2 dans l'environnement. Recycler une bouteille (plutôt que l'incinérer ou de l'enfouir) **réduit ses émissions de CO2 de 60%***.

*Source : Bureau Européen de l'Environnement 2018

La France envoie tous ses déchets à recycler à l'étranger.

FAUX

89 % des emballages sont recyclés en France, **10 %** dans les pays frontaliers (Allemagne, Espagne) et **1%** hors de l'Europe.



Yves Cottard

Président du SMITOM
du Santerre

Sommaire

4

Hommage

Hommage à Dominique Pecquet,
notre Président.

6

Les actus

La vocation du SMITOM
Les actions sur le terrain.

7

Projet TGAP

Que propose le projet de Loi
finances 2019 ?

De nouvelles consignes de tri
une date butoir fixée !

Nous voici déjà 8 mois après la disparition du regretté Dominique Pecquet. Pour ce SMITOM-infos numéro 16, j'ai souhaité lui rendre un hommage et retracer son parcours au sein du SMITOM, depuis son arrivée au conseil syndical en 2002 jusqu'à sa présidence en 2014. Il aura marqué de son empreinte notre syndicat mixte grâce à ses connaissances techniques ainsi qu'à ses qualités humaines.

Depuis sa disparition, l'équipe d'élus et moi-même avons conservé la ligne directrice qu'il avait tracé. Parmi les priorités, il s'agit de préparer le passage aux nouvelles extensions des consignes de tri d'ici 2022, renforcer les actions de sensibilisation tant dans les écoles que pour le grand public, et continuer d'être moteur pour nos adhérents sur la thématique du traitement, de la valorisation et de la réduction des déchets ménagers.

Dans le même temps, le SMITOM-infos fait peau neuve avec une nouvelle maquette graphique. Vous découvrirez désormais une infographie sur la thématique de l'environnement et du développement durable, les incontournables chiffres clés ainsi que l'actualité de votre syndicat mixte et ses actions de terrain.

Bonne lecture.

LES CHIFFRES CLÉS

68%

des emballages sont recyclés
en France (données 2017)
contre 18% il y a 25 ans.

-40%

c'est la diminution du poids
des bouteilles d'eau entre 1994
et 2012.

57%

c'est le taux de recyclage des
bouteilles plastiques en France,
soit à peine une sur deux.
Elles sont recyclées dans l'une des
7 usines réparties en France.
Cette filière représente
près de 400 emplois.

25%

c'est le taux moyen de plastique
recyclé, inséré dans la conception
d'une bouteille en plastique.

smitom Infos N° 16

MAGAZINE D'INFORMATIONS DU SMITOM DU SANTERRE

15 rue du 14 juillet - 80170 Rosières-en-Santerre Téléphone : 03 22 78 60 69 Fax : 09 57 67 05 60

Email : contact@smitomdusanterre.com - www.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication : Yves Cottard - Rédacteurs en chef : Yves Cottard, Freddy Cantrel - Rédaction : Nicolas Roger - Freddy Cantrel - Marion Loisy - Sophie Bridoux - Réalisation et mise en page : Coralie Toureau - Gautier Riva - Cyril Toutain - www.originis.fr - Crédits photos : L'équipe Originis - Fotolia - SMITOM - Impression : IRG Imprimerie - 60 000 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé



Retrouvez-nous sur Facebook en tapant
Smitom du Santerre dans le moteur de recherche
ou en scannant le QR Code.

HOMMAGE



Dominique Pecquet, un membre fondateur du SMITOM

Il était présent lors des premiers balbutiements du syndicat en 2002 et comptait déjà parmi les 1^{ers} membres du conseil syndical en tant que représentant de la Communauté de communes du Pays Neslois avec son binôme Pierre Sauveau ainsi qu'André Salomé.

De part son activité professionnelle chez Vannier Manutention, ses conseils et son expertise sur le monde des déchets étaient très appréciés au sein de l'assemblée délibérante et des différentes commissions techniques.

Lors du second mandat au SMITOM, il a intégré le bureau en devenant 1^{er} Vice-Président sous la houlette de Philippe JOUGLET, Président. Il s'est alors investi pleinement dans l'amélioration du centre de tri de Rosières en Santerre et la sécurisation des accès de maintenance jusque-là inexistantes.

En 2010, il a travaillé avec le Président sur le dossier expérimental des futures extensions de consignes de tri qui seront enfin rendues obligatoires en 2022.

C'est en mai 2014 qu'il est devenu Président du SMITOM avec trois projets phares annoncés lors de la présentation de sa candidature :

- ✦ Lancer une étude sur l'harmonisation des déchèteries
- ✦ Faire un diagnostic sur les performances du centre de tri et étudier les impacts en cas d'arrivées de nouveaux EPCI
- ✦ Renforcer la politique de réduction de prévention de déchets en créant une équipe plus opérationnelle.

Il a été légitimement réélu à la présidence en avril 2017 après les nouvelles élections liées à l'application de la Loi NOTRE au 1^{er} janvier 2017. Il nous a quitté tragiquement un an après jour pour jour.

Dominique Pecquet peut être fier de son bilan après 4 années à la présidence du SMITOM et de :

- ✦ L'arrivée de **22 000 habitants supplémentaires** parmi les adhérents du syndicat mixte,
- ✦ **La création d'une équipe technique et administrative opérationnelle dynamique** qui a largement fait ses preuves en réduisant de 15% en 5 ans le poids des déchets ménagers.
- ✦ **La création du nouveau siège social du SMITOM** situé au 15 rue du 14 juillet à Rosières.

Dominique était très apprécié aussi bien dans l'entourage du SMITOM que dans sa commune de Curchy où il était maire. Il était un homme respecté pour ses connaissances, son empathie et sa gentillesse.

**«Il était un homme respecté
pour ses connaissances,
son empathie et sa gentillesse.»**

Nicolas Roger

L'après Dominique Pecquet :

Ce n'est que le 6 septembre 2018 que son successeur à la présidence du SMITOM fut nommé. Il s'agit d'Yves Cottard fidèle bras droit de Dominique Pecquet. Yves Cottard est maire de la commune d'Arvillers depuis 2001 et Vice-Président en charge de l'environnement à la CC Avre Luce Noye.

Agé de 70 ans, c'est un ancien artisan chauffagiste. Connu pour son tempérament de fonceur, il ne mâche pas ses mots quand il a quelque chose à dire.

La vision du nouveau président s'inscrit clairement dans la même lignée que celle de Dominique Pecquet. Parmi les dossiers énumérés lors de son élection, figurent :

- La fin de l'étude sur les déchèteries qui avait dû être reportée à cause de fusion de territoire,
- Le lancement d'une nouvelle série de caractérisations sur les ordures ménagères pour étudier la composition des poubelles et leur évolution depuis la précédente campagne en 2014,
- La poursuite d'un travail efficace de l'équipe prévention, notamment dans la sensibilisation des scolaires et du grand public.

Sensibiliser à l'environnement, une vocation du SMITOM

EN CHARGE DU TRI ET DU RECYCLAGE SUR LE TERRITOIRE, LE SMITOM DOIT SENSIBILISER LE PUBLIC ET LES SCOLAIRES AUX QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT AU SENS LARGE.



Visite du centre de tri de Rosières en Santerre

À ce titre, il intervient régulièrement dans les écoles, collèges ou lycées. Sur l'année scolaire 2017/2018, nos équipes ont sensibilisé près de 2400 enfants du territoire, au recyclage, à la réduction des déchets, au gaspillage alimentaire et ont organisé dans ce sens la visite de notre centre de tri des déchets ménagers.

Cette politique de communication et d'éducation à l'environnement résulte d'une volonté politique forte des élus du syndicat mixte.

Deux animateurs se consacrent complètement à cette activité. Il s'agit d'Élodie Bouffard et Grégory Pottier, tous deux ayant chacun leur spécialité. Pour Élodie, les animations scolaires sont une véritable vocation, quant à Grégory, les techniques de compostage n'ont plus de secret pour lui.

Leurs priorités : faire la chasse aux déchets superflus et faire maigrir votre poubelle.

Chaque année, l'équipe du SMITOM établit un programme d'animations qui est diffusé à l'ensemble des écoles et centres de loisirs du territoire : jeux stop déchets, anim' tri ou encore la visite du centre de tri de Rosières en Santerre par exemple.

Lorsqu'un établissement est intéressé, il contacte le SMITOM pour programmer la date d'intervention et ajuster les modalités (durée, nombre d'enfants, ...) Bien évidemment, ces animations sont gratuites et durent en moyenne une heure. Dans certains cas, il est même possible de travailler sur l'élaboration d'un projet pédagogique avec les enseignants qui souhaitent aller plus loin dans la démarche environnementale.

Généralement les animations proposées s'adressent aux scolaires à partir du CE1 jusqu'à la 3^e.



Grégory Pottier



Élodie Bouffard

Sur le terrain



3^e participation au marché aux plantes de Montdidier



Animation en classe sur le lombricompostage



Le compostage collectif, ÇA MARCHE !



Le compostage des déchets de cantine scolaire

PIEDS D'IMMEUBLE À PÉRONNE

Après la mise en place des pieds d'immeubles "Les écureuils" en janvier 2015 qui concerne 125 logements, c'est au tour de "Porte de Bretagne" d'être équipé de composteurs collectifs, **depuis avril 2018, il concerne 17 logements.**

Installation d'un composteur à soufflerie au collège Jeanne d'Arc à Roye et à l'I.M.E de Péronne (démarrage en septembre 2018).

À ce jour, 12 établissements scolaires en sont équipés.

GRAND PUBLIC du 30 mai au 5 juin 2019

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SMITOM ouvrira les portes de son centre de tri, pour découvrir comment sont triés les emballages recyclables avant leur envoi en filière de valorisation.

VERS UNE FORTE HAUSSE DE LA TGAP ?

C'est en tout cas ce que propose le projet de loi de finances 2019, qui prévoit d'envoyer un signal fort aux producteurs de déchets. La TGAP, comprenez Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui est appliquée pour chaque tonne envoyée en décharge ou incinérée, pourrait passer d'une vingtaine d'euros en moyenne (selon les classes de centre) à **65€/TONNE.**

Quand on sait que le SMITOM gère près de **28 000 TONNES** d'ordures ménagères chaque année, l'addition risque d'être salée avec **560 000€ d'augmentation...**

Même si le projet de loi prévoit une montée progressive dès 2021, les montants annoncés ont de quoi inquiéter le porte-monnaie des collectivités territoriales et donc des contribuables.

DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Le compte à rebours est lancé ! L'éco-organisme CITEO et les pouvoirs publics ont fixé la date butoir du **31 décembre 2022** pour le passage généralisé aux **nouvelles consignes de tri**. Pour rappel, il s'agira d'accepter dans les sacs jaunes tous les emballages plastiques comme les barquettes, les pots de yaourts et les films plastiques comme ceux qui entourent les bouteilles d'eau...

D'ici cette date les centres de tri et les usines de valorisation doivent travailler pour modifier leur processus afin de pouvoir accueillir ces nouvelles résines plastiques tant d'un point de vue de leurs caractéristiques que du tonnage et des volumes qu'elles représentent. Le centre de tri du SMITOM à Rosières est également concerné par cette échéance, il devra soit être transformé moyennant de lourds investissements, soit dérouter une partie de ces nouveaux flux vers un autre centre de tri.



LES INGRÉDIENTS

- 800 g de potimarron
- 2 carottes
- 1 poireau
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 100 g de chorizo
- 2 c à soupe d'huile d'olive
- 100 g de flocons d'avoine
- 100 g de farine
- 100 g de beurre
- 75 g de parmesan râpé
- 50 g de graines mélangées



Durée de préparation 25 min



Enfournez 20 min jusqu'à obtenir un crumble doré



Préparation

- Épluchez tous les légumes.
- Détaillez le potimarron en dés, émincez les carottes, le poireau, l'oignon & l'ail.
- Découpez le chorizo en tranche.
- Chauffez l'huile, & y faire brunir les oignons.
- Ajoutez l'ail, le poireau & le chorizo,
- Faire revenir 5 min.
- Ajoutez enfin le poireau & les dés de potimarron, laissez cuire à couvert 20 à 30 min.

Pour la pâte à crumble

- Dans un saladier mélangez la farine, les flocons d'avoine, le parmesan & les graines, puis salez.
- Ajoutez le beurre en petits morceaux & travaillez du bout des doigts jusqu'à obtention d'un mélange grumeleux.
- Égouttez les légumes si nécessaire, les disposez dans un plat à gratin & recouvrez de la pâte à crumble.



COMPOST ET VOUS ?

**Reservez
vite votre
composteur**

et apprenez à créer vous-même
votre engrais naturel

smitom
DU SANTERRE



Inscriptions :

03.22.78.60.69